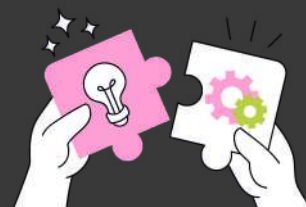




Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail



OBJECTIFS



Objectif général :

- Obtention de la certification SST

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le Sauveteur Secouriste du Travail doit être capable

- D'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la (aux) victimes(s)
- De contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques à l'entreprise



PUBLICS ET PRÉREQUIS

Public : 4 personnes minimum à 10 personnes maximum.

Conditions d'accès : toute personne salariée.

Prérequis : Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Matériel informatique, présentation numérique
- Plan d'intervention et plan d'action de prévention
- Etude de cas, démonstration temps réel, commentée justifiée
- Mise en situation
- Utilisation du matériel de formation obligatoire

Intervenant : formateur SST certifié

CONTENUS

Domaine de compétence 1 - Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétence 2 - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

VALIDATION

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative
- Epreuve certificative, validation en cas concret dans le cadre défini par l'INRS

Certifications de compétences possibles selon parcours personnalisé :

- Obtention du Certificat Sauveteur Secouriste du Travail (à condition d'avoir suivi la totalité de la formation et d'avoir satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité)

La validité est fixée à deux ans. La Prolongation du certificat nécessite le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » tous les 24 mois et la réussite à de nouvelles épreuves certificatives.

INDICATEURS DE RÉUSSITE



Nombre de candidats : 66 candidats dont 17 salariés répartis sur 8 sessions en 2025.

Validé : 59 **Absent :** 4 **Ajourné :** 2

CALENDRIER

Selon calendrier et demande

DURÉE

Durée totale : 14h en présentiel (2 jours de formation)

LIEU(X)

Arras, Bapaume, Vitry-en-Artois, Frévent, Saint-Pol-sur-Ternoise, Bruay-la-Buissière, Auchel, Vermelles, Faches-Thumesnil, et selon demande.

TARIFS ET/OU FINANCEMENTS

→ 1 200€/groupe

→ 154€/personne

En intra, frais de déplacement sur devis.

CONTACTS

Devis - Nathalie DESFRANCOIS

- nathalie.desfrancois@afp2i.fr - 03 21 51 17 15

Pédagogique : Daisy LECOCQ

- daisy.lecocq@afp2i.fr - 07 87 15 73 99

AFP2i

Atelier de Formation Personnalisée
et d'Insertion Individualisée

Siret : 401 445 812 000 35 | afp2i@afp2i.fr | 03 21 51 17 15

Siège : 2 Rue Gustave Eiffel,
62000 Arras - BP 20233 - 62004 Arras Cedex

www.afp2i.fr

INSCRIPTION

Adresse mail : inscription@afp2i.fr

Fiche inscription :

<https://www.afp2i.fr/page-503/inscription>



ACCESSIBILITÉ

Possibilité de mise en place d'une prestation d'accompagnement
Réfèrent handicap : handicap@afp2i.fr



Date de mise à jour : 29 janvier 2026